



## Rapport d'activité

# 2011



*Avril 2012*



## Sommaire

<b>1</b>	<b><u>ASSOCIATION GLOCAL</u></b>	<b>3</b>
1.1	PRESENTATION	3
1.2	OBJECTIFS	3
1.3	MOT DE LA PRESIDENTE	4
<b>2</b>	<b><u>ORGANES DE GESTION</u></b>	<b>5</b>
2.1	COMITE	5
2.2	MEMBRES	6
2.3	ORGANE DE REVISION	6
<b>3</b>	<b><u>ACTIVITES</u></b>	<b>7</b>
3.1	AGENDA21 MADAGASCAR	7
3.1.1	ACTEURS	7
3.1.2	REPARTITION DES TACHES	9
3.1.3	ACTIVITES, REALISATIONS ET RESULTATS	11
3.2	LOMBRICOMPOSTAGE	35
3.2.1	GENESE DU PROJET	35
3.2.2	LE LOMBRICOMPOSTAGE ET ATELIER DE CREATION DE LOMBRICOMPOSTEURS	35
3.2.3	RESULTATS	37
3.3	BOURSE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	37
<b>4</b>	<b><u>PERSPECTIVES</u></b>	<b>37</b>
4.1	POUR L'AGENDA21 A MADAGASCAR	37
4.2	LOMBRICOMPOSTAGE	39
4.2.1	ATELIERS DE CREATION DE LOMBRICOMPOSTEURS	39
4.2.2	ANIMATIONS A LA VALORISATION DES DECHETS DANS LES ECOLES PRIMAIRES	39
4.3	APPLICATION « ECOGESTES »	40
<b>5</b>	<b><u>RAPPORT FINANCIER</u></b>	<b>41</b>
<b>6</b>	<b><u>REMERCIEMENTS</u></b>	<b>43</b>
<b>7</b>	<b><u>ANNEXES</u></b>	<b>44</b>



## **1 Association glocal**

### 1.1 Présentation

glocal est une association, créée en août 2010, dont les finalités sont de promouvoir le développement durable.

### 1.2 Objectifs

Les objectifs de l'association sont notamment de:

- produire et diffuser des informations afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;
- soutenir des programmes et projets allant dans le sens de la durabilité notamment dans les pays en développement.

### 1.3 Mot de la présidente



Chère Madame, Cher Monsieur,

2011 a été une année faste pour l'association glocal. En effet, après avoir mis en place la structure à l'automne 2010 et préparé les documents nécessaires à la recherche de fonds pour nos projets, nous avons pu démarrer un travail concret en Suisse et à Madagascar. Sensibilisation à la gestion des déchets via des ateliers de création de lombricompost, curage de lacs, reforestation, (à rajouter) les activités ne manquent pas.

Grâce aux membres de l'association, à leur énergie et leurs cotisations, grâce aux bailleurs qui nous soutiennent et grâce à des collaborations avec d'autres associations en Suisse comme à l'étranger, nous avons pu atteindre nos objectifs : sensibiliser à la notion de durabilité et participer à la solidarité internationale.

Ce rapport explique notre fonctionnement et résume nos réalisations. Un petit film a également été produit suite à la visite d'un des membres du comité à Madagascar, afin de vous montrer comment évolue l'Agenda 21 mis en place dans trois communes rurales.

Mais ce n'est qu'un début et nous allons, dans les mois à venir, faire notre possible pour encore renforcer nos actions et faire avancer la cause du développement durable.

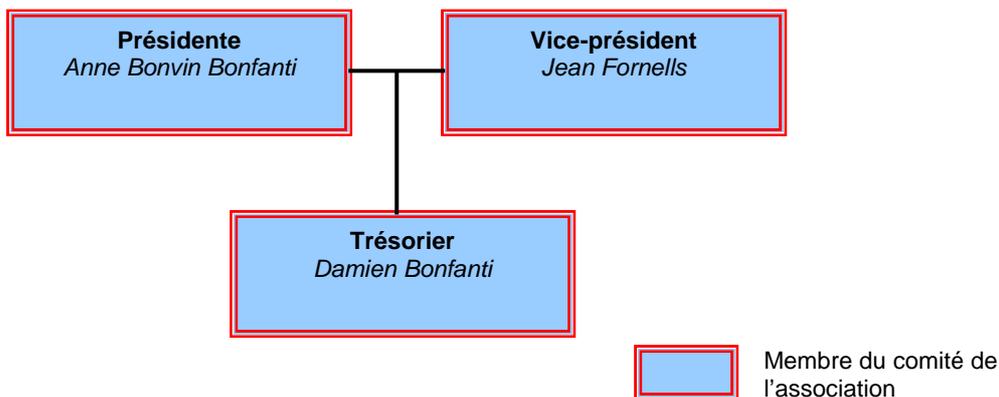
En vous remerciant pour votre soutien, votre temps, vos dons et vos conseils, je vous souhaite une très bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bo' or similar, on a light-colored background.

## 2 Organes de gestion

### 2.1 Comité

Le comité de l'association glocal est composé de trois membres.



Les membres du Comité ne sont en principe pas salariés de l'association et ne touchent pas de jetons de présence ni aucune autre indemnité. Ils peuvent être rémunérés sur la base d'un mandat précis et, le cas échéant, dans les limites autorisées par ledit mandat (frais de gestion limités à une certaine part de la subvention, par exemple). Dans ce cas, leurs prestations doivent être indiquées dans la présente annexe.

En 2011, Mr Jean FORNELLS a facturé (en tant qu'indépendant) à l'association 1'745 CHF dans le cadre du pilotage du mandat «Agenda21 Madagascar» (frais de gestion, dans la limite maximale autorisée par la convention de subventionnement).

En 2011, Mr Damien BONFANTI a perçu 2'300 CHF concernant l'organisation des ateliers de création de lombricomposteurs et la gestion administrative de l'association (paiements des factures, tenue de la comptabilité...).

## 2.2 Membres

Au 31 décembre 2011, 30 personnes étaient membres de l'association glocal. Lors de l'Assemblée générale de novembre 2011, il a été décidé de la gratuité pour les membres pour l'année 2012.

## 2.3 Organe de révision

Raison sociale	AUREFI Société Fiduciaire SA, Expert-réviseur agréé ASR et membre de la Chambre Fiduciaire suisse
Personne de contact	Michael AMSELLEM, Expert-réviseur agréé ASR
Adresse	Rue Ancienne 53 Case postale 1643 1227 Carouge
Téléphone	022 300 63 74
Fax	022 300 63 76
Courriel	<a href="mailto:ma@auditam.ch">ma@auditam.ch</a>

### 3 Activités

En 2011, les activités de l'association se sont focalisées sur l'Agenda21 à Madagascar et sur les ateliers de création de lombricomposteurs.

#### 3.1 Agenda21 Madagascar

##### 3.1.1 Acteurs



Sur la photo (de gauche à droite)

M. Henri-Dolys ANDRIANTSEHENO. Géographe ruraliste normalien. Diplôme de l'École Normale Supérieure d'Antananarivo. Chef du programme pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 et président de l'Association DORIA.

M. Bruno RAKOTONDRAMANANA. Technicien installateur électricien. S'occupe de la logistique, des achats, des courses, transport du matériel, de la sécurité, etc.

M. Soava MAHOLISON. Comptable. Suivi administratif ainsi que suivi terrain des HIMO. Partie comptable et administrative du programme.

Mme Marie Carmina Fanja HARIMALALA. Géographe environnementaliste. Organisation et suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21, volet environnement.

M. Jean FORNELLS. Ingénieur forestier EPFZ. Université de Genève : diplôme en management et analyse des politiques publiques. Direction du programme Agenda 21 (Association **g**local).

M. Eric RANDRIA. Université d'Antananarivo, faculté des Sciences humaines. Licence en Sciences humaines. Répondant local pour l'association DORIA auprès des autorités et des communautés. Organisation et suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21 hors volet environnemental.

M. Samuel RANDRIA. Animateur rural et paysan. Agent local de DORIA. Représentant permanent de DORIA. Suivi quotidien des réalisations.

#### Hors photo

Mme Anne BONVIN BONFANTI. Licence en Sciences sociales à l'Université de Lausanne ; Master en communication et nouvelles technologies de l'information à l'Université du Québec à Montréal.

M. Damien BONFANTI. Licencié en Géographie humaine et diplômé en management et analyse des politiques publiques (deamap), spécialisation en gestion de l'environnement à l'Université de Genève. Formation en développement durable au CUEH à Genève.

M. Sylvain PERRET. Docteur en Science politique et diplômé en management public, spécialisation en gestion de l'environnement (deamap) de l'Université de Genève.

M. Etienne RAKOTOZANDRY. Ingénieur en génie civil, Université de Madagascar. Responsable de la planification, organisation et réalisation des ouvrages et des formations relatives à l'eau.

#### Les formatrices et le formateur

Mme Ernestine RASOARIMALALA, coupe, couture, broderie et économie domestique.

Mme Adriana Michaela RAHARINAIVO, coupe, couture, broderie et économie domestique.

Mme Julia TANTELINIRINA HANITRINIAINA, coupe, couture, broderie et économie domestique.

M. Georges RAKOTONDROSOA de l'ONG TAF, agriculture et élevage pour les AGR.

### 3.1.2 Répartition des tâches

Deux personnes (M. Eric Randria et Mme Marie Carmina Fanja Harimalala) opèrent sur le terrain pour assurer l'accompagnement des actions et le suivi des travaux. Un ingénieur en génie civil (M. Etienne Rakotozandry) est mandaté pour transmettre ses compétences et savoir-faire aux ouvriers, aux populations locales et pour la planification ainsi que le suivi des ouvrages à construire. Un agent local (M. Samuel Randria) a été recruté pour effectuer le suivi quotidien des actions et assurer la communication permanente entre le terrain et DORIA.

Le Chef de programme, ses missions à titre de maître d'œuvre à Madagascar sont :

- Concrétiser la mise en œuvre des projets.
- Contrôler leur réalisation.
- Assurer leur suivi et s'assurer de leur fonctionnement ainsi que de la mise en exploitation des ouvrages de génie civil au bénéfice des populations concernées.
- Promouvoir l'Agenda21 à Madagascar.

A cet effet le chef de programme :

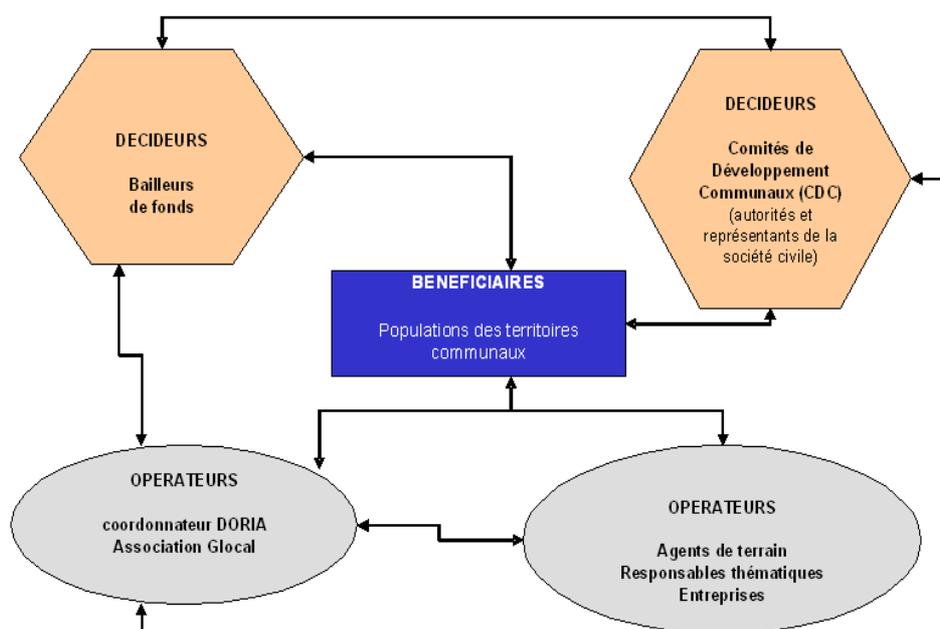
- Lors du démarrage des projets, détermine les profils de l'équipe et recrute les personnes, évalue le budget, le calendrier et les ressources nécessaires.
- Lors de la mise en œuvre, conduit et anime les équipes, participe à la réalisation des projets, collabore avec les autorités et les bénéficiaires. De plus il gère les projets au moyen de tableaux synthétiques des coûts et délais pour le suivi et rédige les réalisations. Il dirige, et distribue les tâches au sein des projets et est chargé de la gestion des budgets. Il informe de l'avancement des actions la direction de projet et les acteurs concernés.
- A la fin des projets, il vérifie que les objectifs opérationnels sont atteints et réalise une restitution avec l'ensemble des acteurs concernés pour chaque réalisation.

- Etablit des liens avec les organisations susceptibles de participer à la mise en œuvre de l'Agenda21 et à sa promotion.

La direction du programme s'occupe :

- D'être responsable du programme devant le comité et devant les bailleurs.
- De promouvoir l'Agenda21 auprès de potentiels bailleurs et partenaires ainsi qu'établir des partenariats en accord avec le comité de **glocal**.
- De rechercher les fonds pour la mise en œuvre et l'évaluation.
- D'organiser la mise en œuvre globale du programme et de faire les versements à l'association Doria en accord avec le trésorier.
- De restituer les réalisations et résultats aux bailleurs et au comité de l'association.
- De définir les mesures correctrices et de les valider avec les acteurs concernés.
- De vérifier l'avancement de la mise en œuvre avec les autorités locales, les bénéficiaires et l'association Doria.

Les acteurs de la mise en œuvre sont représentés dans le schéma suivant :



### 3.1.3 Activités, réalisations et résultats

#### **Adduction d'eau potable**

Avec un budget disponible pour l'eau de 24'000 francs au lieu de 35'526 budgétisé, nous avons pu construire et reconstruire 13 bornes fontaines au lieu des 10 nouvelles planifiées. Les puits ont pu être creusés mais ne seront en fonction qu'en janvier. En effet, pour installer les pompes manuelles il faut que les niveaux d'eau les plus bas et les plus hauts soient connus. Il faut donc attendre l'avancement de la saison des pluies. Pour le reste il a fallu arbitrer : la commune d'Androvakely, la plus défavorisée, ne pouvait être mise de côté. C'est ainsi que la commune de Belanitra n'a pas pu refaire cette année son réservoir d'eau et ses tuyaux d'amenée d'eau de source.

Par contre étant donnée la construction des nouvelles bornes fontaines, le répartiteur d'eau de cette commune a été refait.

Concernant les formations, la mise en place des trois associations des usagers de l'eau sera effective à partir du moment où les réseaux d'eau seront terminés. En effet, pour établir les règles de fonctionnement définitives de ces associations, il faut que les réseaux soient terminés afin que l'ensemble des membres puisse avoir accès à l'eau. Il n'en reste pas moins que des formations pour l'entretien courant des ouvrages rebâti et nouvellement construits ont été donnés.

## Les réalisations en 2011

Le détail des réalisations est présenté dans le tableau qui suit :

Types d'ouvrages, infrastructure	Commune Androvakely	Commune Antanétibé	Commune Belanitra	Total ouvrage
Nombre de puits à pompe manuelles	2	/	/	2
Nombre de bornes fontaine neuve	/	2	6	8
Nombre de bornes fontaines réhabilités	0	5	0	5
Mètres de tuyaux d'amenée d'eau	0	534	1980	2514
Répartiteur d'eau	0	0	1	1

Accès à l'eau, ouvrages réalisés et construits						
	Puits à pompe manuelle	Bornes fontaine neuve	Bornes fontaines réhabilités	Tuyaux d'amenée d'eau en mètres	Répartiteur d'eau	Réservoir eau à refaire
<b>Nombre planifié</b>	2	10	0	800	0	1
<b>Nombre réalisé</b>	2	8	5	2514	1	0
<b>Différence ouvrage planifié-réalisé</b>	0	-2	+5	+1714	+1	-1



Travaux de creuse pour installer les amenées d'eau de la nouvelle borne fontaine

## Les résultats en 2011

Les ouvrages ont été bien accueillis, la mobilisation de la population a été forte.

- Premièrement parce que ces ouvrages correspondaient aux attentes exprimées lors de la formulation de l'Agenda21. En effet, l'accès à l'eau potable est une préoccupation des populations.
- Deuxièmement en raison du besoin de main d'œuvre pour l'extension et la pose des tuyaux du réseau d'eau.

Ce qui paraît évident en Suisse ne l'est pas forcément dans ces communes, à savoir de l'eau potable disponible à proximité. Les effets de ces ouvrages ne se limitent pas à la disponibilité en eau et à sa qualité, mais ont aussi contribué à libérer du temps pour les femmes et les enfants en allégeant ou supprimant les corvées de l'eau.

La création des associations d'usagers de l'eau contribuera à mieux organiser la vie en communauté grâce à l'intérêt commun que représente l'eau, en favorisant une dynamique collective et responsable

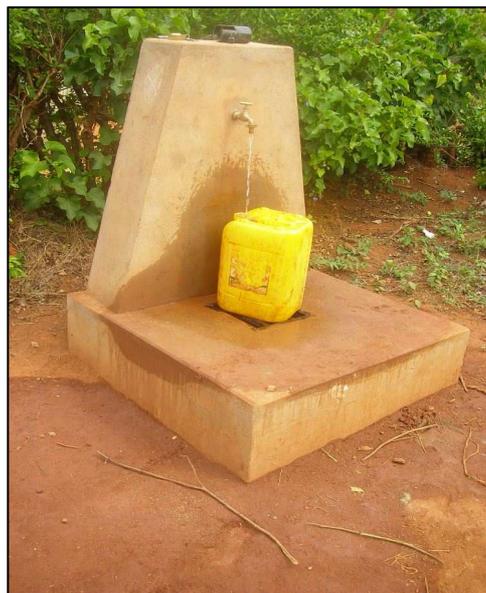
### Nombre de nouvelles personnes ayant accès à l'eau et répartition par commune

Commune	Nombre fokontany <sup>1</sup>	Nombre hameau	Nombre ménage	Nombre personnes
Belanitra	1	3	200	1049
Antanétibé Anativolo	2	5	Environ 600	Environ 3000
Androvakely	1	3	120	Environ 600
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>~ 900</b>	<b>~ 4600</b>

<sup>1</sup> Le Fokontany est une subdivision administrative de base au niveau de la commune. Le Fokontany, selon l'importance des agglomérations, comprend des hameaux, villages, secteurs ou quartiers. Les habitants du Fokontany constituent le "Fokonolona" (source : <http://www.mprdat.gov.mg/fkt.html>)



Nouvelle borne fontaine en activité à Mahamaintiomby (commune de Belanitra)



Borne fontaine rénovée et une en attente de rénovation.

### Suivi des versements

Le solde en caisse de **glocal** (11'360 francs), voir page suivante, sera versé à Doria en fonction de l'avancement des travaux déjà engagés en 2011. Les numéros des lignes budgétaires (3.2, 5.4, etc.) correspondent à celles des tableaux des demandes de financement.



## Les ressources naturelles

Le détail des réalisations est présenté dans le tableau qui suit :

Types de travaux / commune	Androvakely	Antanétibé	Belanitra	Total ouvrage
Reboisements / mètres carré	40'000	48'000	40'000	<b>128'000 m2</b>
Installation pépinière / nbre de plants	10'000	12'000	10'000	<b>32'000 plants en cours de plantation</b>
Désensablement canaux / km	0	7,8	1,5	<b>9,3 km</b>
Enlèvement des tapis de Jacinthe / nombre de lacs	2 (4 en cours)	1	/	<b>3 lacs et 4 en cours</b>
Récolte des données par les pêcheurs	En cours, après réalisation d'une fiche de récolte des données (utilisable aussi par les illettrés)			<b>Fiches créés et utilisées</b>

### **Reboisements**

Dans un premier temps, il a fallu identifier et vérifier que les terres à reboiser étaient bien des terres propriétés de la commune. Ces vérifications se sont faites avec le guichet foncier (service de l'Etat décentralisé présent à Antanétibé) et les maires des communes.

Ensuite le choix des périmètres à reboiser s'est porté sur les zones de sources des communes. Il s'agit de régulariser le régime des sources et de protéger contre l'érosion les bassins versant pour pérenniser l'approvisionnement en eau des populations et prévenir l'érosion des versants.



En cours de reboisement bassin versant, zone de source pour l'approvisionnement en eau potable de la commune d'Antanétibé (15 décembre 2011).



Mise en demeure des plants

Les espèces choisies pour les reboisements résistent aux feux de brousse, ce sont des :

- *Grevillea banksii*, (Grévillaire rouge ou *Grevillea* de Banks)
- *Schinus terebenthifolius* (Baie rose, faux poivrier)

30'000 plants sont en élevage dans les pépinières communales. Ils permettront de reboiser une surface de 12 hectares. 2000 autres plants ont été apportés en camion pour lancer la campagne de reboisement en saison des pluies (15 décembre 2011).

Ces espèces sont mieux appropriées que les eucalyptus prévus initialement. En effet, les boisements d'eucalyptus tendent à rendre, en saison des pluies, une eau noire et huileuse. La litière de ces arbres acidifie et appauvrit les couches superficielles du sol. Pour des boisements dans des zones de sources, il y avait donc ,mieux que l'eucalyptus. D'où le choix de ces deux espèces. Ce choix sera amené à évoluer en fonction des résultats obtenus (germination des graines, reprise et croissance des plants).

Le budget limité et le prix plus élevé des espèces choisies ne nous ont pas permis d'acheter le nombre de semence nécessaire pour produire 122'000 plants. Afin de faciliter le transport et la reprise des plants, les graines ont été achetées au Silo National de Graines Forestières, puis cultivées dans les trois pépinières de chaque commune qui sont alors entrées en activité.



Pépinière de la commune d'Antanétibé et son responsable. Les arbres en germination sont protégés de l'ardeur du soleil par de la paille de riz.



Schinus terebenthifolius



Grevillea banksii

## Lacs et canaux

Les travaux d'évacuation des tapis de jacinthe des lacs et de curage des canaux ont été quantifiés (budget, temps, mains d'œuvre, calendrier des travaux) pour chaque lieu. Ces travaux concernent :

- Le canal de Belanitra (1, 5 km)
- Le canal d'Antanétibé (7,8 km)
- Le lac d'Amparikambana à Antanétibé
- Six lacs sur la commune d'Androvakely

En octobre, le curage du canal d'Antanétibé a commencé, ainsi que l'évacuation des tapis de jacinthe d'un lac à Androvakely. En raison du budget disponible, des choix ont dû être faits. Ainsi, la totalité des canaux ensablés ont été désensablés. En effet, il était plus cohérent de terminer l'ensemble du réseau hydrographique que de privilégier des reboisements qui peuvent attendre une saison de plus.

Des équipes de 20 à 90 personnes ont été formées pour ces travaux de force. Les membres des ménages démunis (y compris les pêcheurs) ont été recrutés pour réaliser ces travaux. Ceux-ci étaient payés 1,5 francs par jour et par personne et ainsi ont créé une source de revenu, en période creuse, pour les ménages les plus modestes.



Curage du canal à Antanétibé.



Commune de Belanitra avant et après, canaux.



Evacuation des tapis de végétation des lacs.

Ressources naturelles, réalisations planifiée et faites					
	Reboisements nombre de plants	Enlèvement tapis de Jacinthe lacs	Curage des canaux km	Installations pépinières	Gestion locale des ressources naturelles
<b>Planifié</b>	120'000	7	4,5	3	1
<b>Réalisé et en cours</b>	32'000	7	9,3	3	1
<b>Différence planifié- réalisé</b>	-88'000 plants	0 lacs	+ 4,8 km	0	0

Le budget disponible était de 45'000 francs au lieu de 86'160 budgétisé. Nous avons pu débiter la campagne de reboisement en décembre (époque de l'année appropriée). Les reboisements toujours en cours se font sur les bassins versants des sources d'eau alimentant les trois communes. Au total, ce sont 10'000 plants par commune qui devraient être plantés d'ici la fin de la saison des pluies.

Les surfaces à reboiser ont été partagées entre les églises, écoles, organisations paysannes et les communes. Ces organisations se chargeront à la fois des plantations et de la gestion des reboisements. Une partie de ces reboisements se feront par travail à haute intensité par de la main d'œuvre utilisant les familles défavorisées, notamment les pêcheurs pendant la période d'interdiction de la pêche.

La gestion durable des ressources naturelles a fait l'objet de la mise sur pied d'un projet en - novembre et décembre 2011 - dont le financement sera à trouver. Ce projet de gestion durable des ressources naturelles concerne aussi bien les reboisements que la gestion des lacs et marais. Il vise à faire un état des lieux social, économique et biologique, puis mettre ensemble les acteurs concernés par ces ressources, de la récolte à la commercialisation. Son objectif est donc de définir et quantifier, par concertation entre acteurs concernés, des objectifs et des activités concrètes pour une gestion durable de ces ressources. Le but étant une gestion par les communautés locales de ces ressources en majorité propriétés de l'Etat (forêts naturelles, lacs et marais).

La question de savoir si le processus de gestion locale décentralisé tel que prévu par la loi « gelose » est à mettre en œuvre est encore ouverte. Ceci en raison de la tendance à un transfert des charges de l'Etat vers les communautés, sans pour autant que les moyens suivent et que les conditions locales s'y prêtent. D'autres pistes sont possibles, mais rien n'est encore fixé pour le moment.

A l'issue de ce projet, nous y verrons plus clair quant aux modalités de gestion possible les plus pertinentes.

Pour l'instant, une fiche de récolte des données par lac (poissons pêchés, quantité, taille, espèces, période) a été créé avec les pêcheurs (y compris avec les illettrés). Leurs pêches sont consignées dans les fiches et les données stockées. Quant aux reliques de forêt, leurs productions ont été quantifiées et leur suivi se fait.

### Les résultats en 2011

Les activités et actions réalisées cette année touchent à la fois aux sources de revenus des pêcheurs par l'évacuation des tapis de jacinthes et à l'agriculture par le rétablissement, après curages, des canaux du régime des eaux. En effet, les sources d'inondation qu'étaient les canaux obstrués par l'ensablement ne le sont plus. Par conséquent environ 412 hectares seront épargnés par les inondations au lieu d'être inondés et donc improductifs. Une partie de ces terres délaissées sont propriétés des ménages démunis qui retrouveront ainsi un accès à la terre et a des revenus. Les terres situées en amont étaient cultivables en saison sèche mais pas en saison des pluies car inondées. Par contre en aval l'eau manquait en saison sèche.

Ces actions ont permis de mobiliser l'ensemble de la population des communes par l'importance des surfaces concernées et par l'intérêt que les lacs et terres représentent pour elles. Les déplacements s'en trouvent aussi facilités par la limitation des inondations causées par l'ensablement du réseau hydrographique.

Concernant les lacs, trois d'entre eux ont été terminés (un à Antanétibé et deux à Androvakely). Les 4 autres sur la commune d'Androvakely vont suivre, les travaux ont déjà débuté.

## Résultats

Résultats	Belanitra	Antanétibé Anativolo	Androvakely	Total
Hectares reboisés en cours	4	4,8	4	12,8
Nombre de pépinières en activité	1	1	1	3
Nombre de lacs débarrassés des tapis de Jacinthe	0	1	2 (4)	3 (4)
Hectares de terres à nouveau cultivable (canaux désensablés km)	102 (1,5)	312 (7,8)		414 ha (9,3km)
Gestion durables des ressources naturelle	Plan de projet prêt, en cours de recherche de financement pour sa mise en œuvre. Récolte des données par les pêcheurs en cours ainsi que pour les reliques forestières.			

## Suivi des versements

Le solde en caisse de **glocal** (429 francs) sera versé à Doria en fonction de l'avancement des travaux déjà engagés en 2011. Les numéros des lignes budgétaires (3.2, 5.4, etc.) correspondent à celles des tableaux des demandes de financement.



## Activités génératrices de revenus (AGR)

### Les réalisations en 2011 et en cours

Le détail des réalisations est présenté dans le tableau qui suit :

Types d'activités	Commune Androvakely	Commune Antanétibé	Commune Belanitra	Total
AGR agricoles / nombre de coups de pouce. Réalisé (en cours)	25 (30)	40 (30)	30 (31)	<b>95 (91)</b>
AGR élevage de coups de pouce. Réalisé (en cours)	(55)	(70)	(61)	<b>(186)</b>
AGR couture et broderie / nombre de coups de pouce	12 (30)	18 (30)	10 (31)	<b>40 (91)</b>
AGR pêche / nombre de coups de pouce Réalisé (en cours)	0 (20)	25	0 (13)	<b>25 (33)</b>
AGR alimentation	(55)	(70)	(61)	<b>(186)</b>

Activités génératrices de revenus coups de pouce planifiés, en cours ou faits					
Nombre de coups de pouce	AGR agricoles	AGR élevage	AGR couture et broderie	AGR pêche	AGR formation alimentation
Planifié	250	250	0	0	0
Réalisé et en cours	95	95	40	58	186
Différence planifiés / réalisés	-155	-155	+ 40	+58	+186

Avec un budget disponible de 30'000 francs au lieu de 40'155, nous avons pu donner 250 coups de pouce à 155 ménages (les coups de pouce agricole et élevages allant aux mêmes ménages). Ces coups de pouce sont des dotations en matériel, semences, animaux et en formations. Ils visent à doter les ménages démunis des connaissances et moyens matériels pour sortir de la vulnérabilité.

Avant de débiter les dotations agricoles, les filières et produits pour les AGR ont été définitivement définis avec les ménages démunis, en fonction des possibilités des ménages (pv sous forme d'un tableau). Dans le domaine de l'élevage, les choix se sont donc portés sur les volailles, notamment le « poulet gasy », variété de poule adaptée aux conditions locales.

Ainsi, 95 personnes ont bénéficié d'une formation en AGR. Ces personnes, issues de ménages vulnérables, sont des formateurs / bénéficiaires qui, lors de la distribution des « coups de pouce », formeront à leur tour les ménages démunis de leurs hameaux et villages pour les années à venir. Ce qui n'exclut toutefois pas l'intervention d'un formateur externe. Les futures formations en gestion de stock semencier et autres aspects liés à la gestion à long terme seront donnés l'an prochain aux mêmes familles.

Les thèmes des formations 2011 étaient :

- Le calendrier paysan (c'est-à-dire le meilleur moment pour entreprendre les semis, repiquages et soins pour les espèces cultivées et non pas forcément en fonction du calendrier agricole traditionnel),
- les itinéraires techniques (c'est-à-dire comment semer, labourer, prendre soin et récolter) adaptés aux situations des démunis et aux types de cultures, élevages et sols.

Ces formations ont été réalisées avec l'ONG TAF<sup>2</sup> basée à Ambohimadana. Cette ONG fondée par un paysan novateur (M. Georges Rakotondrasoa) est entre autres spécialisée dans les techniques de cultures biologiques.

Avant les formations, une visite d'échange de 5 jours a eu lieu pour montrer la réussite des AGR. Cette visite a permis des échanges d'expériences entre les ménages du village de Tsimahabeomby (commune d'Ambohimadana, district d'Andramasina) ayant mis en œuvre les formations et les futurs bénéficiaires à former. Cette visite a permis aux futurs bénéficiaires-formateurs de constater de visu le bien-fondé et l'utilité des futures formations et d'échanger avec les personnes les ayant mises en œuvre. Les espèces cultivées sont pour l'essentiel des haricots, des espèces potagères, des pommes de terre, etc.



Avant la récolte



Pendant la récolte

---

<sup>2</sup> <http://www.srimadagascar.org/telech/TAF.pdf>

Les AGR spécifiquement demandées par les femmes ont débouché sur :

- deux formations de 7 jours en broderie et couture pour 40 femmes,
- des coups de pouces sous la forme de dotation en tissus, matériel, 3 machines à coudre Singer mécanique (fabriquées en Inde). Des machines à coudre seront attribuées ultérieurement.



Apprendre la broderie, découverte des machines à coudre.



Deux semaines après les formations, un suivi accompagnement de trois jours a été réalisé auprès des femmes formées.

Les formations en alimentation visent à remédier aux carences alimentaires des ménages démunis en période de soudure (pendant laquelle le riz manque). Une attention particulière a été apportée l'alimentation des enfants de 6 à 10 mois et de 10 mois à 2 ans et des femmes venant d'accoucher. Lors des formations sont notamment abordés les thèmes suivants :

- quels aliments préparer, comment et pourquoi,
- techniques de conservation des aliments,
- apporter des savoir-faire dans la préparation des aliments et leur commercialisation.

Ainsi des revenus alternatifs peuvent être acquis par les femmes grâce à la vente de produits alimentaires transformés et fabriqués à domicile (par exemple, soupes, beignets, etc.).



Présentation des groupes d'aliments et leurs fonctions

Dans le domaine de la pêche, des dotations en matériel (15 pirogues ainsi que filets, etc.). Les coups de pouce se poursuivent en fonction des montants 2011 engagés ou en voie de l'être.



Distribution des coups de pouce en matériel de pêche

## Les résultats en 2011

Les dotations en capital et les formations ont permis de procurer des sources de revenus, mais aussi d'augmenter les savoir-faire et de constituer un capital productif afin de faire face aux dépenses et difficultés de la vie. Au-delà des chiffres, ces AGR constituent un moyen pratique pour augmenter l'équité au niveau social et correspondent aux besoins ainsi qu'à la situation des populations.

Nombre de personnes formées aux Activités Génératrices de Revenus agricoles (une liste nominative a été dressée) terminée à fin décembre 2011

Commune	Fokontany	Hameaux	Personnes formées (1 par ménage)	Personnes concernées	M <sup>2</sup> mis en culture
Belanitra	2	4	30	~ 180	6'500
Antanetibe Anativolo	10	10	40	~ 240	8'000
Androvakely	11	18	25	~ 150	5'500
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>32</b>	<b>95</b>	<b>Environ 570</b>	<b>20'000</b>

Ces AGR sont considérées comme prioritaires par la population dont l'un des problèmes est le manque de revenus. Ce manque de revenus monétaire ne permet pas aux familles de scolariser les enfants, de se procurer de quoi s'éclairer ou d'acheter de quoi manger quand le travail manque. Ces familles n'ont plus de terres ou, si elles en ont encore, ne peuvent plus les cultiver, car ce sont les moins bonnes. C'est-à-dire qu'elles sont le plus souvent inondées en raison de l'ensablement du réseau hydrographique et donc incultivables.

Dans le domaine agricole, les techniques novatrices mises en œuvre par les démunis, comme l'utilisation des engrais biologiques, ont été repris par beaucoup d'agriculteurs. En effet, le coût est faible, la matière première est disponible et fréquente. Le rendement par unité de surface cultivée avec ces engrais et techniques est égal ou supérieur aux cultures utilisant des engrais de synthèse onéreux. Remarquons que c'est la première fois dans les communes que des brèdes (légumes divers consommés sous forme de feuilles bouillies) sont cultivés en contre saison dans les rizières. Ces légumes feuilles étant rares, car peu cultivés, le succès de leur vente a été grand, de la demande de la population locale étant forte.

L'obstacle principal pour la suite des AGR agricoles si situe au niveau du manque de terres disponibles pour les paysans sans terre. Pour remédier à cette situation, les communes, comme cela était prévu, proposent de mettre à dispositions des terres domaniales. Concernant la couture-broderie, ces formations ont, par exemple, permis à des femmes d'obtenir la commande de la fabrication de tabliers pour les élèves des écoles (lycées, collège, primaire) d'Antanétibé et Belanitra. La demande pour que ces deux formations continuent est forte. Les raisons ne sont pas que matérielles. Une femme maîtrisant la couture et la broderie est mieux considérée. C'est un pas de plus vers plus d'équité, sachant que ces femme sont issues des couches défavorisées de la société. Le succès est tel que des femmes venues des communes hors Agenda 21 ont demandé de participer à ces formations.

Lors des formations en AGR, des savoir-faire et être dans les domaines de l'hygiène, de l'organisation et de la gestion de la vie quotidienne sont donnés. Ainsi, on ne se limite pas aux seuls domaines techniques, mais on y aborde aussi les aspects humains.

De la même manière, les formations alimentaires contribueront à améliorer l'état de santé des personnes par l'alimentation, mais aussi l'acquisition de revenus supplémentaire par les femmes en commercialisant des beignets et soupes préparés à la maison.

Du côté de la pêche, la mise à disposition de matériel adéquat a permis de diminuer le temps passé à la réparation du matériel de pêche et a rendu le travail moins lourd.

### Suivi des versements

Le solde en caisse de glocal (104 francs) sera versé à Doria en fonction de l'avancement des travaux déjà engagés en 2011. Les numéros des lignes budgétaires (3.2, 5.4, etc.) correspondent à celles des tableaux des demandes de financement.



## 3.2 Lombricompostage

### 3.2.1 Genèse du projet

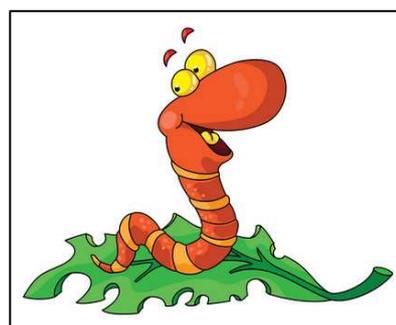


Des études de l'Etat de Genève et de la société Avenir21 sur la gestion des déchets des habitants des communes genevoises ont montré que les habitants ne trient pas assez leurs déchets compostables et que ceux-ci finissent dans les ordures ménagères.

Afin d'augmenter le taux de recyclage des déchets compostables, glocal a proposé à la commune de Plan-les-Ouates des ateliers de création de lombricomposteur à l'aide de matériaux récupérés. glocal a été chargée de la réalisation des ateliers de création qui ont eu lieu en mai 2011, mois que la commune de Plan-les-Ouates a consacré à la sensibilisation à la gestion des déchets.

### 3.2.2 Le lombricompostage et atelier de création de lombricomposteurs

Le lombricompostage est une technique simple qui utilise l'activité biologique de vers de terre pour transformer les déchets organiques en un compost de qualité. Le lombricomposteur est une structure composée de cinq parties interdépendantes dans lesquelles est établi un système de décomposition de la matière organique.



Lors des ateliers à Plan-les-Ouates, notre équipe était composée de spécialistes et d'apprentis paysagistes venant du Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM) et ayant déjà réalisé des lombricomposteurs à l'aide de matériel récupéré.



Les ateliers de création duraient environ 2 heures comprenant une partie théorique visant à sensibiliser et informer les participants et une période pratique dédiée à la fabrication des lombricomposteurs. Chaque participant a reçu une litière ainsi que 300 à 500 grammes de vers.



Le matériel principal, à savoir des bacs à poissons encastrables et superposables en polystyrène (Sagex), servant à la construction des composteurs a été collecté à l'avance auprès de l'entreprise Gastromer à Plan-les-Ouates et a été fourni sur place aux participants.

### 3.2.3 Résultats

Lors des ateliers, glocal a réussi à améliorer la prise de conscience des participants face au tri des déchets compostables. Ceci s'est concrétisé par l'adoption d'un lombricomposteur à leur domicile après l'avoir fabriqué aux ateliers. Ainsi, 20 lombricomposteurs ont été conçus durant la journée.

### 3.3 Bourse du développement durable

L'association a participé à la bourse du développement durable de l'Etat de Genève en y présentant les ateliers de création de lombricomposteurs dans les communes genevoises. Sélectionné pour être présenté au jury, le projet n'a finalement pas été distingué.

## **4 Perspectives**

### 4.1 Pour l'Agenda21 à Madagascar

#### **Pour les ressources naturelles (RN) :**

- Suivi des ressources naturelles (pêche et reboisement) et préparation sensibilisation à une gestion durable des ressources naturelles par les usagers concernés et organisation de la gestion de ces ressources.
- Terminer d'évacuer sur 4 lacs les tapis de Jacinthes (commune d'Androvakely).
- Terminer la plantation de 30'000 à 50'000 plants (Grevilea, Jacaranda, autres espèces adaptées sur 20 ha environ) sur les bassins des sources d'eau communales.
- Formation complémentaire à l'installation et gestion de pépinière pour les reboisements.

**Pour les adductions d'eau potable (EAP) :**

- Réhabilitation du réservoir d'eau de Belanitra.
- Construction d'un nouveau réservoir d'eau (Antanétibé).
- Construction de 8 bornes fontaines (~ 400 ménages, ~2000 personnes).
- Construction de 2 puits à pompes manuelles (120 ménages, 720 personnes).

**Pour les activités génératrices de revenus (AGR) :**

- Visites d'échange entre paysans (expériences, constater de visu les résultats, aspect filières commerciales, etc.).
- Coups de pouces et formations (agriculture, petits élevages, formations couture et artisanat, matériel pêche et techniques, diversification de l'alimentation et hygiène culinaire- riz et manioc sont à l'origine de carences nutritionnelles) pour 120 à 150 ménages hommes et femmes compris, soit 750 à 1000 personnes.
- Construction de 2 prises d'eau et 2 barrages pour irrigation (Androvakely et Belanitra).

**Financement**

Nous sommes en attente d'un potentiel financement de la Ville de Genève. En effet, 2011 a été marqué par des élections municipales dans le canton de Genève. Les changements au sein du Conseil Administratif de la ville de Genève ainsi que la nomination d'un nouveau responsable de la solidarité internationale a retardé leur décision quant à leur soutien.

Outre les communes et le canton de Genève, nous allons chercher du soutien auprès d'entreprises privées, des fondations privées, de la Confédération. Dans ce cadre des fonds sont en cours de recherche pour le financement de la mise en œuvre du projet de gestion durable des ressources naturelles.

En dehors du budget géré par glocal, l'association AccEd interviendra dans le domaine des infrastructures de l'éducation publique et dans les campagnes d'alphabétisation. Quant à l'association Ingénieurs du Monde, il est prévu qu'elle envoie un stagiaire ingénieur en génie civil afin de mettre sur pied un projet d'infrastructure pour désenclaver la population de la commune d'Androvakely.

## 4.2 Lombricompostage

### 4.2.1 Ateliers de création de lombricomposteurs

En 2012, glocal souhaite étendre les ateliers de création de lombricomposteurs à d'autres communes intéressées par le projet. Nous allons également collaborer avec d'autres associations et participer à des événements (marchés, salons...) afin de promouvoir ce type de compost.

### 4.2.2 Animations à la valorisation des déchets dans les écoles primaires

L'association glocal souhaite sensibiliser les enfants dans les écoles primaires à la valorisation des déchets ménagers. Pour ce faire, le lombricompostage est le moyen idéal. En proposant un mini lombricomposteur aux classes, les élèves vont pouvoir comprendre le processus de recyclage de nos déchets ménagers organiques par les lombrics. Le projet s'inscrit pleinement dans le Plan d'études de l'enseignement primaire de l'Etat et du Canton de Genève et des contacts avec le DIP (Département de l'instruction publique) ont été pris.



### 4.3 Application « Eco-gestes »

glocal souhaite réactiver le projet d'application « Eco-gestes ». Rappelons que l'objectif principal du projet d'application éco-gestes pour téléphone portable est d'induire des changements de comportement quotidiens et simples auprès des utilisateurs par une sensibilisation et une information vulgarisée.

Ainsi, le but premier serait d'informer et de sensibiliser le public concernant des thématiques comme la consommation d'énergie et de l'eau, la récupération, le tri sélectif et la valorisation des déchets, le matériel informatique, les déplacements individuels ou collectifs, la consommation éthique.

Notre projet se veut avant tout une démarche participative. L'application s'avèrerait flexible et modulable dans la mesure où nous souhaitons tenir compte de l'avis et des astuces des utilisateurs. Ils pourraient proposer des éco-gestes et ceux-ci seraient validés par un conseiller scientifique et par la suite introduits dans l'application.

L'application serait mise en téléchargement gratuitement via différents supports (App Store, Android Market, site web...). La gratuité constitue un élément fondamental de notre projet pour accroître le potentiel d'utilisateurs. L'application serait développée dans différents langages pour être utilisable sur le plus grand nombre de téléphones possible. Elle pourrait également être traduite en plusieurs langues afin de répondre à la demande plus large.

## **5 Rapport financier**

### 5.1 Principes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les prescriptions du Code des Obligations suisse, par analogie avec le droit des sociétés anonymes. Ils sont également inspirés des Swiss Gaap RPC, comme recommandé par la directive transversale de l'Etat de Genève relative à la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques.

Des budgets très détaillés ont été établis pour chaque projet et fournis à toutes les entités concernées.

### 5.2 Créanciers

Ils correspondent à trois montants versés début 2012 et concernant le suivi du projet Agenda21 Madagascar.

### 5.3 Passifs transitoires

Ils représentent les honoraires de révision (contrôle restreint) estimés pour 2011.

### 5.4 Fonds propres et report à nouveau

Ces fonds sont à la disposition de l'association mais ne sauraient être utilisés autrement que dans le cadre du suivi du projet agenda21 Madagascar. Ils seront donc reportés à nouveau au 01.01.2012 et il sera tenu compte de la directive relative à la thésaurisation à la fin du projet (31.12.2014, voir point 12 ci-après).

### 5.5 Evaluation des risques

Le Comité a fait une évaluation des risques liés à l'association, document validé en février 2012 et qui sera régulièrement actualisé. Le risque d'une anomalie significative dans la présentation des comptes peut donc être qualifiée de modeste.

## 5.6 Convention

Une convention a été signée en date du 18.08.2011 pour les années 2011-2014 entre l'association glocal et le Département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement (Etat de Genève). Elle définit notamment les buts et objets de la contribution, les conditions d'octroi, le suivi et le contrôle financier. Il est également fait mention de la part de la contribution financière (en %) pouvant couvrir les frais de gestion et de suivi du projet à Genève.

## 5.7 Exonération fiscale

L'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales pour l'ICC et l'IFD est en cours de demande auprès de l'administration fiscale cantonale.

## 5.8 Traitement des bénéfices et des pertes

Les règles concernant la thésaurisation (directive transversale y relative) sont connues et précisées également dans la convention comme suit (article 3) :

« Chaque année, le montant (*de la contribution financière*) peut être revu et adapté en fonction du solde de la période financière de l'année précédente.

Le principe de non-thésaurisation des contributions financières et de la rétrocession de la part non utilisée de la contribution à la fin de l'exercice ou à la fin du projet est généralement applicable ». Le solde disponible au 31.12.2011 n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation à ce jour. Elle sera effectuée en fonction du résultat final à la fin du projet, et en accord avec les signataires de la convention.

## 6 Remerciements

Nous tenons à remercier vivement les collectivités qui ont soutenu et participé financièrement à nos activités en 2011. Il s'agit de :

- l'Etat et canton de Genève
- la Ville de Lancy
- la Ville de Meyrin
- la Ville de Plan-les-Ouates
- la Ville du Grand-Saconnex
- la Ville d'Onex
- et la Commune de Satigny

Nous adressons également des remerciements particuliers à toutes les personnes qui ont travaillé pour ou avec l'association glocal en 2011 : Anne Bonvin Bonfanti, Damien Bonfanti, Jean Fornells, Sylvain Perret, Marie Salima Moyard, Cyril Mizrahi, Céline Crottaz, Mélanie Charrière, Sylvain Beffa, Christopher Cuany, Lara Graz ainsi que Muriel Etter.

Nous tenons aussi à remercier Monsieur Albert Ritch ainsi que Madame Christine Dizerens.

Nous remercions également l'entreprise Gastromer à Plan-les-Ouates qui nous a gracieusement fourni des bacs à poissons.

## 7 Annexes

### Compte de pertes et profits pour l'exercice 2011

Association glocal  
Lancy

#### Compte de pertes et profits pour l'exercice

	<b>2011 01.01 au 31.12</b>	<b>2010 09.08 au 31.12</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>PRODUITS</b>		
Subvention de l'Etat de Genève pour l'Agenda21	55'500.00	0.00
Subvention de la commune de Meyrin pour l'Agenda21	27'500.00	0.00
Subvention de la commune de Gd-Saconnex pour l'Agenda21	2'000.00	0.00
Subvention de la commune de Lancy pour l'Agenda21	4'500.00	0.00
Subvention de la commune de Satigny pour l'Agenda21	2'000.00	0.00
Subvention de la commune d'Onex pour l'Agenda21	4'500.00	0.00
Subvention de la commune de Bernex pour l'Agenda21	0.00	4'000.00
<b>Total subventions pour l'Agenda21 Madagascar</b>	<b>96'000.00</b>	<b>4'000.00</b>
Subvention de la commune de Plan-les-Ouates	3'690.00	0.00
<b>Total subventions pour les ateliers de lombricompostage</b>	<b>3'690.00</b>	<b>0.00</b>
Produits des ateliers de création de lombricomposteurs	135.00	0.00
Vente de lombricomposteurs et lombrics	243.00	0.00
Dons & cotisations membres	565.00	1'630.00
Intérêts financiers	25.00	0.85
<b>Total autres produits</b>	<b>968.00</b>	<b>1'630.85</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>100'658.00</b>	<b>5'630.85</b>

## CHARGES

Mise en œuvre d'un Agenda21 à Madagascar  
(3 communes)

via l'Association DORIA - Madagascar	84'662.00	3'030.00
Honoraires et frais pilotage Agenda21 Madagascar	2'545.00	0.00
Frais déplacements pilotage Agenda21 Madagascar	1'661.35	0.00
Frais d'ateliers de création de lombricomposteurs	2'807.05	0.00
Achats de lombrics (ateliers et vente)	832.00	0.00
Frais de bureau	764.80	0.00
Honoraires d'audit	3'000.00	0.00
Frais de marketing	338.45	0.00
Frais financiers	31.00	4.00

## TOTAL DES CHARGES

**96'641.65**      **3'034.00**

## RESULTAT DE L'EXERCICE

**4'016.35**      **2'596.85**

## Bilan au 31 décembre 2011

Bilan au 31 décembre	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Caisse	135.00	0.00
CCP	<u>23'155.20</u>	<u>2'596.85</u>
<b>Total actif circulant</b>	<b>23'290.20</b>	<b>2'596.85</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Actif immobilisé	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b><u>23'290.20</u></b>	<b><u>2'596.85</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
Créanciers	13'677.00	0.00
Passifs transitoires (honoraires audit 2011)	<u>3'000.00</u>	<u>0.00</u>
<b>Total fonds étrangers</b>	<b>16'677.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital	0.00	0.00
Résultat - résultat reporté	2'596.85	
- résultat de l'exercice	<u>4'016.35</u>	<u>2'596.85</u>
<b>Total fonds propres</b>	<b>6'613.20</b>	<b>2'596.85</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b><u>23'290.20</u></b>	<b><u>2'596.85</u></b>



Auteurs : Anne BONVIN BONFANTI, Damien BONFANTI, Jean FORNELLS